

Numéro 09

23 février 2021



AVIS A LA POPULATION

Fuite d'eau

Au cours de la vérification journalière de la consommation d'eau sur la commune, Il a été constaté une fuite importante qui n'est pas encore identifiée (environ 60m3 par 24h)

La commune a fait appel à une entreprise spécialisée pour localiser la ou les fuites sur le réseau. Chacun est également invité à vérifier son installation et signaler à la mairie toute consommation anormale et excessive.

Logements vacants

Deux logements situés 41 rue du Professeur Ramon sont disponibles à la location.

Fermeture mairie

La mairie sera fermée du 01 au 05 mars inclus

Ramassages déchets

Une journée consacrée au ramassage des déchets est prévue le dimanche 21 mars.

Rendez-vous devant le lavoir à 9h45 avec de préférence de bonnes chaussures, des gants jetables, un sac jaune et un sac de déchets ménagers.

Café restaurant multiservices

L'arrivée du printemps devrait coïncider avec l'ouverture du café restaurant multiservices.

Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, Véronique PEZIN, la gérante, a choisi d'ouvrir le 20 mars. Profitez du service qui vous est offert.



Fibre

Avec l'arrivée de la fibre, il nous a semblé intéressant de partager avec vous ce « petit lexique » synthétique :

NRO : Nœud de raccordement optique, c'est un local proche d'un NRA (nœud de raccordement abonnés) France Télécom qui est le cœur du réseau fibre. Souvent installé dans les plus grosses communes.

SRO : Sous-répartiteur optique, c'est ce qu'on appelle communément une armoire. Il y en a une ou plusieurs par communes il est le relais entre le NRO et les points de raccordement.

PBO : Point de branchement optique, ce sont les boîtiers posés en façade ou sur des poteaux qui permettent le raccordement jusqu'aux habitations

PTO : Point de terminaison optique c'est le boîtier situé dans l'habitation, de préférence près d'une prise électrique

Phase 1 : Phase réalisée par le département par le biais du réseau d'initiative public BFC Fibre

Phase 2 : Phase sous DSP réalisée par Altitude Infra par le biais de sa structure Yconik (quand on parle de Yconik ou Altitude ce sont les mêmes)

Différence entre raccordable et raccordé : Un foyer est considéré comme raccordable lorsque le PBO est alimenté. Il ne sera considéré comme raccordé que lorsqu'il aura choisi son opérateur et réalisé, à sa charge, le coût de raccordement à son habitation depuis le PBO.

Enfin veuillez trouver un outil très important, un lien qui permet de savoir en saisissant l'adresse du domicile, en haut à gauche, à quelle date est prévue le raccordement (raccordable).

Ce site sera mis à jour régulièrement, selon les dires du département.

<https://www.arcgis.com/apps/instant/lookup/index.html?appid=0181ad182e1040ff83eb9a509b882a0f>